


Marais de Kaw et Ile du Grand Connetable

 **Désignation** : 8 décembre 1993
Superficie : 137 000 ha dont 105 800 pour la partie terrestre
Localisation : au Sud-Est de Cayenne, en Guyane

Deux sanctuaires méconnus



Le site abrite plusieurs écosystèmes, des mangroves, des forêts marécageuses à palmiers "pinot" (pinotières), des prairies flottantes et des savanes marécageuses. deux principaux cours d'eau traversent le marais : la rivière de Kaw et la crique Angélique. Au Nord, la zone inclue les îles du Petit et du Grand-Connétable. L'île du Grand Connétable, d'une superficie de 2,5 ha, est une petite émergence rocheuse où nidifient de nombreux oiseaux de mer. Seul site disponible pour accueillir ces espèces entre l'Orénoque et l'Amazone, l'île est d'un intérêt écologique international considérable.

La diversité des habitats humides, à proximité du bassin de l'Amazone, sont des milieux propices au développement d'une flore et d'une faune d'une très grande richesse. De nombreuses espèces d'oiseaux s'y nourrissent, y migrent ou s'y reproduisent : bécasseaux, toucans, perroquets, flamants roses, hérons, ibis, jabirus, cormorans... mais aussi de nombreux rapaces. L'une des dernières populations de caïmans noirs du continent, espèce menacée d'extinction, est estimée comme viable d'après des études génétiques.

Aucune activités n'est observée au coeur des savanes du fait de leur caractère impénétrable. La présence humaine, très faible dans ces vastes marais, se localise principalement au sein du village de Kaw, petit bourg créole d'une cinquantaine d'habitants, dont la pêche constitue l'activité principale. C'est un site privilégié pour de nombreux chercheurs qui viennent étudier la faune, la flore et le milieu aquatique.

Les marais accueillent beaucoup de visiteurs attirés par la faune et les paysages insolites de la région mais la plupart des retombées économiques échappent au village.

Certaines perturbations menacent la richesse biologique des marais : le manque de gestion de la ressource piscicole et le non-respect de la réglementation sur les biotopes et les espèces protégées. La fréquentation touristique, concentrée sur la rivière de Kaw, semble occasionner un dérangement pour les populations de caïmans noirs.

La réserve naturelle, créée en 1998, couvre 95 000 ha du site. Sa réglementation a pour objet de contrôler les activités se déroulant sur son territoire afin de protéger le milieu et les espèces. Avec la création du parc naturel régional en 2001, une démarche s'est engagée pour développer des activités tournées vers la conservation et la valorisation du patrimoine naturel dans le respect de l'environnement. Des recherches scientifiques ont été lancées, elles portent sur le fonctionnement des écosystèmes et l'évaluation de la potentialité de production piscicole du marais.

Cliquez **ici**
 pour télécharger le document (pdf)

Accueil

Découvrez cet espace d'exception, ils vous accueillent et vous font partager leurs attachements et les richesses de ce territoire.

En cours de construction

Maison de la Réserve Naturelle de Kaw Bourg de Kaw 97390 Régina Kaw Tel : 05 94 27 08 04 www.marais-kaw.com		
--	--	--

Gestionnaires

Ils sont la cheville ouvrière de la préservation de ce territoire hors du commun.

En cours de construction

Parc Natural Régional de Guyane 31 rue François Arago - BP 539- 97344 CAYENNE cedex Tél : 05 94 28 92 70 pnrguyane.free.fr		
--	--	--